



**W**



**SD**

**Notre Ville - Fontaine - Leernes - Forchies.**

**W - SD**

**Wallon - Socialisme Démocratique**

**Notre programme.**

# **DECLARATION DE PRINCIPES.**

**ENSEMBLE POUR UNE VILLE OUVERTE ET CONVIVIALE,**

**UNE POLITIQUE PLUS SOLIDAIRE, TRANSPARENTE, PARTICIPATIVE,**

**SOCIALE ET DE PROGRÈS, UNE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ.**

# **Programme 2006.**

## **I - LA SECURITE.**

## **II - LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.**

- a - L'emploi.**
- b - L'économie.**
- c - La gestion et les finances.**

## **III - L'AMENAGEMENT.**

- a - Le service travaux.**
- b - L'environnement.**
- c - L'urbanisme.**

## **IV - LA POLITIQUE SOCIALE.**

- a - Le logement.**
- b - La solidarité.**
- c - La famille.**
- d - Les seniors.**

## **V - UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN.**

- a - L'éducation, la culture et les sports.**

## **VI - UNE GESTION CITOYENNE.**

- a - L'information.**
- b - La participation et la démocratie.**

## I - LA SECURITE.

- 1 Responsabilisation des parents (séances éducatives, informations, participation, etc.), pratiquer une éducation citoyenne, une prévention, une discipline positive conduisant à plus de sécurité.
- 2 Donner pour charge, aux Comités de Quartier, d'aider à la bonne entente du voisinage (*promouvoir la fête des voisins*), motiver les gens à la propreté du quartier (remarques éventuelles), rassembler les bonnes volontés afin de sécuriser celui-ci sans pour cela jouer aux policiers ni tomber dans la délation.
- 3 Remettre en fonction les agents de quartiers (nommés et désignés par quartier) entourés d'aides APS (Agents Prévention Sécurité) et/ou de personnel administratif qui travaillerait en collaboration avec le Comité de Quartier.
- 4 Etre plus présent et intransigeant dans la lutte contre la drogue et la petite délinquance. Eviter que les jeunes ne traînent dehors la nuit .
- 5 Une information directe par le service compétent (par exemple : par rue ou par quartier) pour la prévention plus réceptive par la population.
- 6 Sécuriser les sorties des écoles avec l'aide des parents.
- 7 Promotion du respect du stationnement.

## **II - LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.**

### **a - L'emploi.**

#### **Pratiquer une politique constructive de l'emploi :**

- 1 Création d'emplois pour motiver nos jeunes, mieux les occuper afin qu'ils ne traînent plus dans les rues (entretien des parcs, des rues, des locaux, etc.).
- 2 Revenir à une politique à long terme concernant les contrats de travail sous statut (articles 60 et 61).
- 3 Augmentation du nombre d'agents APS (Agents Prévention Sécurité) qui pourraient seconder les agents de police.
- 4 Mettre tous les moyens à disposition afin de faciliter la recherche d'emploi et surtout la création d'emplois nouveaux. Un employé à mi-temps serait chargé de la recherche d'emplois pour l'installation d'entreprises.
- 5 Installation d'un zoning industriel avec le soutien de la Région Wallonne.
- 6 Développement commercial autour du « Briko Dépôt ».

### **b - L'économie.**

- 1 Développer le tourisme local (création d'un circuit allant des châteaux de Fontaine-L'Evêque vers l'Abbaye d'Aulne).
- 2 Dynamiser le centre ville, donner aux piétons l'envie de déambuler dans la « Grand-Rue » et adapter les habitations à d'autres destinations (bureaux, studios, commerces ciblés, ...).
  - Rendre la « Grand-Rue » semi-piétonnière.
  - Faire de la « Grand-Rue » un piétonnier pendant des heures déterminées.
  - Développer la décoration en rue, embellissement des façades.
  - Placer des auvents transparents aux devantures.
  - Utiliser une partie de l'habitat libre ou abandonné pour la création d'une crèche.
  - Réfléchir à des avantages fiscaux à attribuer lors de toutes

- nouvelles installations commerciales.
- Organiser un marché du soir (un autre jour que le mercredi) avec ouverture plus tardive des commerces.
  - Multiplier les animations, place de Wallonie, surtout en période estivale.
  - Réaliser un ou plusieurs week-ends artistiques, de type Montmartre, avec des peintres et autres artistes, dans les rues.
  - Mise sur pied d'une fête des associations fontainoises (socioculturelles et folkloriques).
- 3 Créer des circuits locaux de randonnées pédestres, cyclistes qui passeraient par les divers points touristiques.
- 4 Aménager les terrils et les adapter à une économie locale. Envisager la possibilité d'un parc d'attractions à thème pour l'arrondissement de Charleroi. Parc des Régions d'Europe en collaboration avec l'Europe et ses Régions (subsides), en coopération avec le secteur privé ; création d'un « Festival des Régions »
- Réalisation d'un circuit d'attelage avec possibilité de démonstrations, de concours.
  - Aménagement d'un circuit moto.
- 5 Mise sur pied d'une Commission d'étude pour une meilleure utilisation des locaux vides de l'entité.

### **c - La gestion et les finances.**

- 1 Une gestion financière plus rigoureuse et transparente et surtout en bon père de famille.
- 2 Une concertation avec tous les services communaux afin d'éviter les sources réelles de gaspillage, en vue de rechercher des pistes possibles d'économies.
- 3 Embauche et promotion du personnel, selon la compétence et les droits acquis.
- 4 L'administration communale est le plus gros employeur de la ville : en période de crise économique, elle a le devoir de ne pas réduire son personnel et même d'embaucher.

### **III - L'AMENAGEMENT.**

#### **a - Le service travaux.**

- 1 Vu les difficultés financières de la ville, ne maintenir que les travaux de bien-être du citoyen.
- 2 En matière de voirie, une priorité sera donnée aux rues dont l'état est le plus mauvais.
- 3 Une attention toute particulière sera portée aux réparations et aux entretiens des bâtiments existants, du matériel et de la voirie communale, avec amélioration des trottoirs.
- 4 Mise en place d'une équipe d'intervention rapide pour certains besoins auxquels la population fait appel (arbres gênants, trottoirs dangereux, nids de poules sur la voirie, etc.).
- 5 Bonne utilisation du personnel (personnel au potentiel très élevé, compétent, mais parfois utilisé à mauvais escient).
- 6 Eviter que des quartiers ou parties d'anciennes communes se sentent oubliés.

#### **b - L'environnement.**

- 1 Création d'un espace promenade le long de l'Ernelle, allant de l'entrée de la plaine de jeux, jusqu'à l'entrée du stade de football (le long de la rue de la Station). Relier le marais naturel du Château à l'Ernelle.
- 2 Restauration et renforcement des murailles du Château, côté marais naturel.
- 3 Maintenir les espaces verts dans un bon état de fréquentation (parcs, allées, espaces, ruelles et sentiers), mais aussi les améliorer. Meilleur entretien des parties « verdurées » des cités, en accord avec la société d'habitations sociales. Développer des aires de détente. Sécuriser les jeux.
- 4 Rendre les locaux publics plus agréables, moins austères pour un cadre de travail qui incite au respect.
- 5 Suppression progressive de la taxe sur les immondices en adaptant son paiement afin que le citoyen paye ce qu'il rejette (Pesage au chargement).

- 6 Installation d'un plus grand nombre de poubelles publiques dans l'entité.
- 7 Rétablir le ramassage gratuit (deux fois par an) des fonds de grenier et des déchets verts.
- 8 Responsabiliser les citoyens sur la propreté vis-à-vis de leur cadre de vie. Veiller particulièrement à la propreté de la voirie.
- 9 Revoir les heures d'ouverture du parc à containers pour le rendre plus accessible aux personnes qui rentrent tard du travail.
- 10 Lutter contre les dépotoirs.

### **c - L'urbanisme.**

Le développement urbain et ses mesures urbanistiques sont des éléments essentiels de toute évolution culturelle, économique. L'étude de nouvelles infrastructures routières, accès à la ville, parkings est fondamentale. A partir de ces études, élaborer de nouveaux plans d'urbanisation de la ville, réaménagement de quartiers anciens dans des perspectives modernes, contemporaines tout en gardant l'âme et la mémoire de ces quartiers.

Le centre urbain ancien de Fontaine-l'Evêque se meurt faute de dynamisme de tout genre, des zones vétustes et délabrées peuvent servir de départ en s'appuyant sur un partenariat volontariste de nos citoyens propriétaires, mais aussi sur une incitation à faire de notre entité, un ralliement pour les investisseurs extérieurs.

Peu de formations politiques le proposent, car elles n'ont pas parmi elles les techniciens nécessaires pour le suivre. C'est pourquoi peu de projets existent par manque d'initiatives et, en poussant plus loin, par manque d'ambition de notre collège et de notre majorité actuelle.

Le Bureau d'étude A.G.U.A avait, il y a une vingtaine d'années, élaboré un projet général pour le développement des zones d'habitat, de rénovation et de circulation pour le centre urbain ancien de la ville. En dehors de la rénovation de la voirie de la Grand-Rue et de la Rue L. Delattre, peu de choses ont été entamées (Esplanade Nicolas, bibliothèque).

Le centre urbain devrait faire l'objet d'une nouvelle étude pour associer un axe de verdure, un axe piétonnier et une série de voies de pénétration et circulation au sein de la ville et permettre à de nouvelles zones de se développer et créer ainsi de nouveaux espaces habitables et commerciaux. Pour cela, il faut une politique volontariste du collège.



Par le biais d'une régie foncière et autres organismes, il est possible d'associer un grand nombre de collaborateurs pour peu d'investissement communal. Même topo pour les zones vides entre les rues déjà urbanisées et dans les zones de reconversion. Il y a des occasions de lancer des projets pour des logements moyens ce qui manque cruellement tant sous la forme de la propriété que sous la formule locative.

Des concepts nouveaux peuvent être développés - location - vente - leasing - co-propriété. Tout cela pour attirer une population très diversifiée tant par ses revenus que par sa culture ou ses habitudes de vie.

Une concertation entre les propriétaires investisseurs ou rénovateurs, le Foyer Fontainois, l'A.I.S. et même le CPAS donnera la base d'étude pour un nouveau développement urbanistique de l'entité en respectant: zone industrielle, zone de délasserment, espace culturel, espaces commerciaux répartis judicieusement dans l'entité et surtout un concept de vie à Fontaine pour attirer une population jeune, active et productrice de richesse. Nos finances souffrent de ce manque d'apport, sans dénigrer nos problèmes sociaux.

Les différents réflexes seront cascades et boules de neige, mais encore faut-il y croire et être persévérants, ambitieux et sans complexes.

## **IV - LA POLITIQUE SOCIALE.**

### **a - Le logement.**

1. Rendre plus humain les contacts entre les locataires et les employés de l'administration du Foyer Fontainois. Favoriser les comités de locataires.
2. Rendre les logements sociaux vraiment sociaux et revoir les loyers à la baisse.
3. Entretien des locaux plus fréquents et plus rapides lors d'une demande.
4. Veiller à la tranquillité des locataires.
5. Accès à la propriété pour les moins favorisés.
6. Pour rappel, il existe dans la Grand-Rue, un grand nombre d'immeubles vides, certains inoccupés depuis de nombreuses années.
7. La création de logements sociaux convenables et d'habitations modernes bien adaptées doit éviter de concentrer une population victime de problèmes sociaux, mais édifier un tissu urbain harmonieux, mélangeant divers types de classes sociales.

### **b - La solidarité.**

#### **1 - Personnes âgées**

Trop de difficultés pour beaucoup de personnes âgées d'accéder aux nouvelles techniques informatiques (les banques, les mutualités, la poste, etc.) : envisager un service qui s'occuperait de l'administration de la « paperasse » de nos aînés.

Maintien à domicile des personnes âgées, en créant plus de logements adaptés à leurs besoins.

#### **2 - Personnes handicapées.**

- Respect des emplacements de parking qui leur sont réservés.
- Accessibilité des services (la poste, les administrations).
- Aide pour faciliter la constitution des dossiers.

### **3 - Aide sociale.**

Grouper tous les services sociaux au sein du CPAS, cela évitera le double emploi dans certains cas et le rendra plus efficace.

Tout faire pour que le CPAS soit bien connu quant aux différents services qu'il peut rendre à tous.

Eduquer nos concitoyens à considérer le CPAS comme un outil de service et pas seulement un organisme de prêt.

\*\*\*\*\*

Programme social : ne pas oublier que l'on dépend du fédéral et du régional ; ne pas laisser croire aux gens que tout est permis, autorisé et acquis. Etre plus constructif avec les plus démunis.

\*\*\*\*\*

### **4 - Partenariat.**

Créer autant que possible une collaboration étroite et réciproque avec les organismes existants, y compris les associations locales œuvrant dans le domaine social.

### **c - La famille.**

- Des familles entières sont détruites par les fléaux que sont la drogue, l'alcool et le jeu.
- Un grand nombre de personnes sans emploi et le travail précaire ont fait baisser le niveau de vie du citoyen. Cela se répercute sur la vie en général, sur le moral et sur le physique (loyers inabordable, produits de première nécessité trop onéreux, manque de loisirs, ...). La paupérisation favorise l'insécurité.
- Le cumul des revenus des cohabitants incite à la séparation familiale.

**Tous ces éléments entraînent souvent une dislocation du noyau familial.**

### **MOYENS**

- Pression pour l'élimination du cumul des revenus en matière de cohabitation.
- Lutte efficace contre les drogues diverses pour préserver la famille de situations dramatiques.

**Ces éléments pourront sans doute aider à reformer les noyaux familiaux.**

## **d - Les seniors.**

### PARTICIPATION DES PERSONNES AGEES A LA VIE COMMUNALE.

Considérant que l'entité de Fontaine-L'Evêque compte 2984 personnes âgées de plus de 65 ans et que le taux de pauvreté des plus de 65 ans atteint 26% en Belgique (Ce pourcentage est supérieur en région wallonne) ; il serait souhaitable de permettre à cette catégorie d'âge de s'exprimer sur ses besoins et ses attentes.

Il existe sur le territoire communal des associations actives où les aînés, soit exclusivement, soit majoritairement présents, échangent leur vécu du quotidien et réfléchissent ensemble à leur avenir.

La nouvelle commune de 2007 devrait ouvrir la porte à ses associations locales au sein desquelles foisonnent des idées de vie réalistes et constructives. Nous devons les associer aux projets de proximité et les autoriser à suivre leur mise en œuvre.

Il s'agirait donc, entre autres, de développer et de continuer les travaux de la Commission du troisième âge.

## **V - UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN.**

### **a - L'éducation, la culture et les sports.**

1. Création d'antennes de la Maison des Jeunes dans l'entité et meilleure utilisation des éducateurs de rue.
2. Rendre les écoles plus accueillantes et moins austères.
3. Adapter les horaires de l'accueil des enfants dans les écoles selon les besoins et former le personnel d'encadrement des enfants pour la prise des repas scolaires.
4. Organiser des journées sportives et culturelles avec la participation de toutes les écoles de l'entité et tous les enseignements confondus.
5. Politique culturelle en vue d'un centre culturel reconnu, agréé et subsidié. Aménagement progressif de la salle des fêtes ou de la Salle du Cercle. Etudier les solutions possibles.
6. Valorisation plus fréquente et plus variée des artistes locaux. Favoriser toutes les formations artistiques.
7. Calendrier socioculturel et sportif électronique avec remise à jour quotidienne, accessible à tous.
8. Concertation avec toutes les associations socioculturelles. Organisation d'assises culturelles et d'une coordination des actions culturelles, en liaison avec le Centre Culturel.
9. Mieux informer les écoles des possibilités culturelles et sportives. Etablir un guide des associations avec leurs offres pour la jeunesse. Diminuer l'impact financier de l'accès aux sports.
10. Etre attentif à la demande des clubs afin qu'ils puissent mieux accueillir nos jeunes.
11. Aider les clubs existants et encourager la créativité.

## **VI - UNE GESTION CITOYENNE.**

### **a - L'information.**

1. Bien que l'INTERNET soit le moyen de communication du futur, trop de citoyens en sont encore dépourvus. C'est pourquoi l'information écrite est encore le meilleur moyen de communication avec les citoyens.
2. Mieux informer. Une information claire, complète, actualisée et accessible à tous.
3. Un journal de la ville, plus complet, plus équilibré avec plus d'informations, donnant la parole aux associations, clubs, etc. Il sera ouvert à tous les partis politiques représentés, en évitant les attaques personnelles et toute polémique stérile.
4. Utilisation de panneaux d'affichage de libre expression en plus grand nombre.

### **b - La participation et la démocratie.**

#### **TOUS EGAUX EN DROIT.**

1. Mêmes mesures, mêmes conditions pour tous quelles que soient les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou la nationalité d'origine.
2. Faciliter la participation de tous les citoyens à la vie de la Commune, conseil communal compris.
3. Rendre les diverses Commissions plus accessibles, mieux connues et plus ouvertes.
4. Création d'une Commission de la jeunesse et d'une commission d'intégration de l'émigration.
5. Réaliser une information de quartier en collaboration avec les comités de quartier.
6. Encourager et développer la vie associative. Réunions avec les associations. Pourquoi et comment vous impliquer dans la vie locale.
7. Attention au programme des comités de quartiers, à leur rôle, à leur efficacité, mais également à leur utilité en tant

que tels. Quels pouvoirs pour eux ? Ne pas être une simple façade ou une excuse à la mauvaise gestion communale. Revoir leur constitution et la force qu'ils peuvent représenter au sein de la participation du citoyen. Ponctualité de ces comités.

\*\*\*\*\*

*Ce programme est soumis à l'appréciation et aux remarques de nos concitoyens. Il va de soi qu'il peut être modifié, complété et amélioré.*

Adresse de contact.

Salvatore Mannino,  
Route de Mons, 137,  
6140 Fontaine-L'Evêque,  
Tél. : 0495 – 53.26.38.

Courriel : [salvatore.mannino@publilink.be](mailto:salvatore.mannino@publilink.be)

Adresse de contact.

André Libert,  
Rue Hougaerde, 24a, 6142 Leernes,  
Tél. : 071-52.60.96 ou GSM : 0495-79.04.70.  
Courriel : [andré-libert@wallonie-france-bruxelles.com](mailto:andré-libert@wallonie-france-bruxelles.com).